



15 Avenue Kennedy
49300 Cholet
Tél : 02 72 77 24 00

Email : accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

Mercredis et petites vacances

ANNÉE 2020- 2021

ACCUEIL DE LOISIRS DE PROXIMITÉ :

Le VERGER

SOMMAIRE

I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance

- A. Orientations générales
- B. Mesures et protocole sanitaires
- C. Plan Mercredi
- D. Les actions

II - l'ALSH de proximité du Verger

- A. Le fonctionnement
- B. Les locaux
- C. Les objectifs généraux et opérationnels

III - Une journée type

IV - Les outils d'évaluation

V - L'équipe d'animation

VI - Soins et hygiène

VII- Consignes en cas d'incendie et attentat

I - LE PROJET ÉDUCATIF DE CHOLET ANIMATION ENFANCE

«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objet d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... »

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement de nos centres.

A. Orientations générales

*Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.

*Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.

*Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.

*Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.

*Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.

B. Mesures et protocole sanitaires

Au vu de la situation sanitaire et en fonction de l'évolution de celui-ci, le service met en œuvre des procédures et protocoles permettant de respecter la sécurité et la santé de tous, tout en maintenant des conditions d'accueil les plus favorables à l'épanouissement des enfants.

- Vos enfants seront un **maximum de 16 pour les maternels et un maximum de 24 pour les élémentaires** par espace d'accueil encadrés par deux animateurs qualifiés.
- Pour les centres composés de plusieurs groupes, les salles et les espaces extérieurs seront délimités par groupe, avec une utilisation en alternance. Seuls les temps de garderies nécessiteront des regroupements mais le nombre d'enfants sera adapté en conséquence.
- Les enfants de plus de 6ans porteront un masque.
- Un **lavage des mains régulier**, de manière ludique sera réalisé avec vos enfants.
- Une **réorganisation des porte-manteaux** sera effective afin de respecter des distances minimales.

- Pour les tous petits, il sera demandé si possible de laisser **un doudou et une tétine à la structure**, ainsi qu'une tenue de rechange.
- **Chaque matin**, votre enfant arrivera avec une **tenue propre**. Privilégier une tenue facile à enfiler (jogging) qui ne craint rien et des baskets à scratch afin qu'il puisse être le plus autonome possible.
- **Avant d'emmener** votre enfant au centre, vous devrez **contrôler sa température corporelle**. Tout enfant présentant une température supérieure à 38° ou des symptômes de Covid-19 ne pourra être accueilli.
- Si votre **enfant présente des signes de maladie** et / ou de **fièvre** au cours de l'accueil, il sera pris en charge par un animateur et isolé dans une pièce. Suite à l'appel du directeur, vous serez dans **l'obligation de venir chercher votre enfant sans délai**.

Accueil du matin et Départ du soir

- Les **gestes barrières** devront être **respectés** .
- Un **espace d'attente** sera **matérialisé** et les limites devront être respectées.
- Les espaces d'accueil des enfants (salles d'activités, salles d'accueil,...) ne seront plus accessibles aux parents. Un animateur emmènera l'enfant dans sa salle respective.
- Les **temps d'accueil** seront **ajustés** afin de permettre un flux des accueils et de minimiser les délais d'attente.
- Les transports seront assurés en respectant la distanciation sociale et les gestes barrières.

L'encadrement

- Des **équipements de protections** ont été mis en œuvre :
 - Tous les **animateurs** porteront des **masques**.
 - Des flacons de **Gel Hydro-alcoolique** sont positionnés dans la structure.
- Des **procédures** ont été élaborées en fonction des protocoles en vigueur et les équipes seront sensibilisées et formées à l'application des mesures :
 - Sur l'application des gestes barrières
 - Sur les règles de détection de la maladie et de la conduite à tenir en cas de suspicion.



C. Le Plan Mercredi

La nouvelle organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en terme de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale. (Œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)

D. Les actions proposées par Cholet Animation Enfance

Les accueils de loisirs Pleine nature

- Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2ans ½ à 6 ans.
- Le centre élémentaire Prim'vert pour les enfants de 7 à 10 ans.

Les accueils de loisirs de Proximité

- **Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11ans)**
- Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11ans)

Les autres activités

- La maison de la nature

Cholet animation enfance compte ainsi une cinquantaine de salariés permanents (temps «complets » ou « partiels ») et plus de deux cents animateurs vacataires et autres intervenants sur les différentes structures.

II - L'Accueil de loisirs du VERGER

A. Le fonctionnement

L'accueil du Verger accueille des enfants de 2 ans ½ à 11 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après midi) dans les locaux de l'école de la Bourrie ; avec un accueil péri-centre de 7h30 à 8h30 le matin et le soir de 17h30 à 18 h 30.

Périodes d'ouverture :

Tous les mercredis des périodes scolaires et du lundi au vendredi lors des petites et grandes vacances scolaires. L'accueil sera fermé du 25 décembre 2020 au 3 janvier 2021 et du 2 au 22 août 2021,

B. Les locaux : École de la Bourrie

Pour les 2,5 ans / 6 ans : L'accueil du matin s'effectuera par le portail bleu avec une sonnette, dans les préfabriqués des 7/10 ans (au-dessus de l'école). Pour l'accueil du soir, il s'effectuera par le portail vert avec les groupes dans leur espace (3espaces pour cette tranche d'âge)

- Un espace par groupe avec coin d'nette, garage, circuits, jeux extérieurs et de lecture
- Une salle de sieste
- Un bloc sanitaire attenant à une salle d'activités
- Une cour extérieure et le parc à proximité

Pour les 7/11 ans : L'accueil du matin s'effectuera par le portail bleu avec une sonnette, dans les préfabriqués des 7/11 ans (au-dessus de l'école). Pour l'accueil du soir, il s'effectuera par le portail vert avec les groupes dans leur espace (2 espaces pour cette tranche d'âge).

- Une salle pour l'accueil des enfants, les jeux de société et les activités manuelles et qui sert de salle d'activités par la suite avec banquettes, tapis, coin lecture, poupée, garage et tableaux
- Une salle avec une table de ping-pong, baby foot, bricolages et jeux extérieurs.
- La salle centrale partagée sur les deux différents espaces.
- Les sanitaires.
- Un coin cuisine avec évier (frigo, micro-onde...)
- Une cour extérieure et le parc à proximité

Pour les repas : nous utilisons le restaurant de l'école La Bourrie.

C. Les Objectifs généraux et opérationnels

Respecter le rythme de chaque enfant en différenciant bien les tranches d'âges

Pour les maternels : les enfants seront répartis en trois groupes.

Pour les élémentaires également en deux groupes.

Chaque groupe aura des lieux de vie en commun tout en respectant le protocole sanitaire, mais également des endroits et des activités bien distinctes et personnalisées.

Chaque groupe sera encadré par un ou plusieurs animateurs selon le nombre d'inscrits.

Chaque activité sera prévue en fonction des capacités des enfants, des demandes de l'enfant et en fonction de leurs âges.

Le déroulement de la journée prendra en compte l'âge des enfants et leurs comportements.

(cf déroulement d'une journée type)

Accueillir l'enfant dans un espace aménagé et adapté à ses besoins

L'aménagement du centre doit permettre aux enfants d'avoir accès à des espaces adaptés à leur âge en terme de mobiliers et spécifiques à certaines activités.

Certains espaces seront autonomes (coin calme avec tapis, espaces activités, espaces de jeux de société ou jeux symboliques,...).

La mise en place d'activités permettra aux enfants de s'approprier certains espaces en les personnalisant.

Respecter l'enfant dans son individualité en lui proposant un choix multiple d'activités

Chaque animateur propose une ou deux activités par demi-journée selon un planning défini.

Il sera mis en place des espaces autonomes pour les plus grands.

Certaines activités pourront être en autonomie avec des règles de fonctionnement définies à l'avance.

On proposera des activités variées pour que chaque enfant puisse y trouver un intérêt personnel (sportives, culturelles, manuelles,...)

Un planning d'activités sera rédigé pour chaque période.

Créer une dynamique de groupe pour que chaque individualité s'intègre dans des projets collectifs

Des temps d'animation collectifs sans contact seront prévus : jeux sportifs adaptés, chants, grands jeux...

La journée ou l'après-midi commence toujours par un temps collectif adapté ce qui permet déjà de vérifier les enfants présents, de mesurer l'ambiance du groupe et ensuite de pouvoir présenter les activités.

Certains projets peuvent avoir une finalité individuelle (fabrication d'un objet personnel) ou collective (spectacle de danse, film d'animation...).

Des temps de parole seront proposés aux enfants pour qu'ils puissent être moteurs dans la mise en place de projets.

L'enfant doit pouvoir être acteur de ses loisirs, il est donc important qu'il puisse s'exprimer sur ce qu'il a vécu et sur ce qu'il souhaite. L'animateur propose des temps d'animation ludique (la balance, la boîte à idées...) pour que chaque enfant puisse donner son avis.

L'animateur devra tenir compte de ces remarques dans l'organisation des activités.

Sur le centre du Verger, nous privilégions les grands jeux adaptés et en plein air pour pouvoir développer l'imaginaire, l'esprit d'équipe et la stratégie.

Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne du centre

En début du mois, les enfants et les animateurs rédigeront des règles de vie afin que chaque enfant connaisse ses droits et ses devoirs au sein du centre.

Ces règles seront énoncées, écrites de façon à pouvoir s'y référer facilement.

L'animateur devra les expliquer chaque début de semaine pour les nouveaux enfants.

Au vu des mesures actuelles, l'enfant doit être responsable de ses affaires dans l'espace qui lui ai dédié.

Des moments de valorisation de certaines actions seront proposés (exposition de leur création, panneaux photos..).

Proposer des activités sur l'extérieur afin de faire découvrir un nouvel environnement à chacun

Nous utiliserons si possible au maximum des espaces extérieurs situés à proximité du centre : le Parc du Verger, la Grenouille, les terrains de foot et basket dans l'école, les espaces proches de l'étang du Bois Régnier...

Impliquer les parents sur la vie du centre

Le projet pédagogique et des programmes d'activités seront affichés.

Les différentes plaquettes seront mises à disposition.

Un panneau d'information sur les infos de la semaine est positionné chez les élémentaires et chez les maternels.

Un panneau photo actualisé tous les mercredis est installé dans la salle de garderie.

Lors du départ, faire en sorte qu'un animateur de chaque groupe soit présent et puisse échanger avec les parents sur la journée de leur enfant.

Des moments conviviaux seront organisés en fonction du protocole sanitaire : le goûter famille sera adapté l'avant-dernier vendredi de la fin de vacances pour échanger avec l'entourage, des temps de présentation de projet,...

Réaliser le projet annuel

Pour l'année 2020-2021, l'équipe d'animation du Verger souhaite proposer une thématique pédagogique particulière. Dans un souci permanent d'apporter l'éveil nécessaire à chaque enfant afin qu'il jouisse de ses pleins moyens, nous avons décidé, d'un accord commun entre les maternelles et les élémentaires, que notre fil conducteur de l'année s'orienterait autour de " la découverte des pays du monde ".

Nous allons explorer les pays suivants : la Laponie, la France, l'Angleterre, le Japon, le Brésil, le Canada et l'Australie. Ces thèmes sont avant tout une invitation à la curiosité, l'aventure et l'imagination. Ils permettront de mettre l'accent sur l'envie d'apprendre de nouvelles cultures et de nouvelles langues. Ces différents pays sont une excellente façon de donner le goût du voyage. Ainsi sur chaque thème, les petits voyageurs pourront découvrir un lieu géographique, un folklore, une cuisine, une histoire que celui-ci représente.

Sous condition du respect et de l'évolution du protocole sanitaire ,ce projet pourra être reconduit en fonction des directives.

III - Une journée type au centre

7h30 / 8h30	Accueil échelonné des enfants inscrits en garderie dans les différentes salles de motricité coté mater et élém – lavage de mains.
8h30 / 9h	Accueil libre des enfants – lavage de mains Chaque tranche d'âge va dans ses locaux respectifs
9h00 / 9h30	Chaque groupe se retrouve dans leur salle attitrée et vérification des présences Chaque enfant dépose ses affaires et prends ses repères
9h30 / 10h	Temps collectifs adapté par groupe (jeux, chants) Présentation des activités
10h / 11h45	Chaque animateur part avec son groupe pour son activité, changement d'activités quand c'est nécessaire – lavage de mains Temps libre avant le repas
11h45 / 12h	Chaque groupe d'enfants, passage aux toilettes et lavage des mains avant d'aller à la cantine
12h / 13h15	Temps du repas ,les animateurs déjeunent à table avec les enfants : il s'agit d'un temps à valeur éducative partagé avec les enfants (nutrition, alimentation, lutte contre l'obésité, prévention du gaspillage, etc.). L'animateur incite les enfants à goûter à tous les plats, il leur servira ce qu'il se sentira capable de manger.
13h15	Temps de sieste pour les petits avec un animateur qui reste dans le dortoir. Lavage de mains - Accueil des enfants inscrits en ½ journée
13h15 / 14h	Temps calme pour les autres – lavage de mains:par groupe les enfants peuvent aller dans le coin lecture et ensuite faire des activités telles que les jeux de société, dessin.
14h00 / 14h15	Chaque groupe est dans sa salle et vérification des présences Temps collectifs adaptés (jeux, chants) Présentation des activités
14h15 / 15h45	Chaque animateur part avec son groupe pour son activité, changement d'activités quand c'est nécessaire. Les enfants de la sieste se lèvent en fonction du rythme de chacun.
15h45 / 16h	Temps libre, passage aux toilettes avant le goûter, rangement des activités
16h00 / 16h30	Goûter
16h30 / 16h45	Rangement du goûter par l'animateur avec la participation des enfants, temps libre pour les autres
16h45 / 17h	Temps libre, jeux extérieurs avec un animateur ou activités dans sa salle
17h / 17h30	Positionnement d'un animateur au portail vert, il appelle les enfants dans les différentes salles - Départ des enfants, accueil libre
17h30 / 18h30	Garderie pour les enfants inscrits

IV - Les outils d'évaluations

L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fait régulièrement au cours de réunions hebdomadaires.

L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale (répercussion sur la vie quotidienne) et aux réactions des enfants. (répercussion sur la vie collective).

Les différents points abordés seront alors :

- L'adaptation des locaux
- Répartition des animateurs sur les postes
- Échanges de pratiques
- Projets d'activités, plannings, besoins en matériel
- Retour sur les rythmes individuels des enfants
- Évolution de l'autonomie de l'enfant.

Il semble nécessaire aussi d'évaluer nos actions auprès des parents et des enfants sur des temps d'échanges qui peuvent être organisés lors des journées de centre.

V - L'équipe d'animation

La directrice - son rôle

La direction du centre est assurée par Flavie PAILLOU (BPJEPS Loisirs Tous Publics)

La directrice doit être formatrice pour son équipe d'animation.

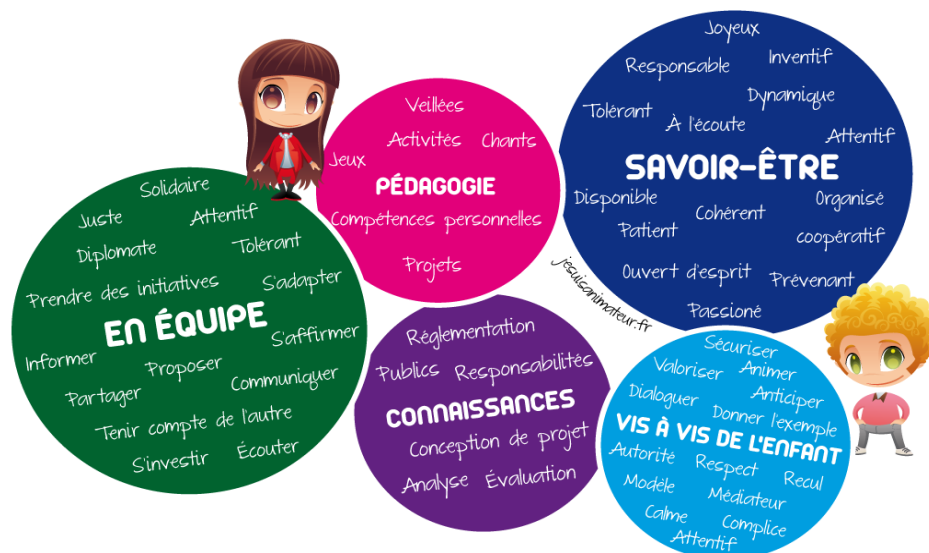
La directrice doit favoriser une bonne communication au sein de l'équipe.

La directrice est garante de la sécurité.

Elle tient également le rôle de l'animateur.

Les animateurs et leurs rôles :

Groupe 1, 2, 3	Groupe 4	Groupe 5
Anne Lise MARIA (BAFA) Laura PECQUERY (CAP Petite Enfance) Zineb EL MANAA (BAFA)	Lucie DAUDET (Licence animation)	Flavie PAILLOU (BPJEPS LTP)



Quelques points importants

L'animateur doit permettre à l'enfant de se sentir en sécurité morale, affective et physique.

L'animateur doit travailler dans le respect et la conduite du projet pédagogique et le protocole sanitaire.

L'accueil de l'enfant doit passer également par un accueil et lien avec la famille.

Lors des temps communs avec les autres ALSH de Proximité, l'animateur n'est plus seulement responsable et animateur des enfants de son groupe mais de tous les enfants présents.

L'animateur s'implique dans les réunions et prépare ses animations à l'avance.

L'animateur doit anticiper le rangement des salles et s'y tenir.

Auprès des enfants

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.

Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

Il respecte ses collègues.

Il sait travailler en équipe, il sait écouter l'autre et il sait donner les informations.

Il participe aux réunions de préparation.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Avec les parents

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Il prend contact avec les parents si besoin.

Le personnel de restauration et d'entretien

Il est chargé de l'organisation des repas avec notre partenaire la SODEXO qui livre les repas en système de liaison froide pour l'ensemble des personnes (enfants et équipe d'animation) présents sur le centre.

Il assure le suivi qualitatif en relation avec le prestataire et la direction.

Il organise et participe au service et à l'entretien de la cuisine et des réfectoires.

Il est chargé de l'entretien des locaux du centre de loisirs.

Il veille à la propreté des sanitaires et des locaux qui accueillent les enfants

VI - Soins et Hygiène sur le centre

L'infirmierie :

Le local infirmerie est situé dans le bureau de la directrice. Les enfants ne peuvent y accéder sans animateur.

Chaque animateur a le devoir de s'assurer de la bonne santé de l'enfant. En cas de blessure :

- avant tout soin, lire la fiche sanitaire de l'enfant et prendre note des recommandations particulières.
- port de gants obligatoire lors des soins.
- signaler ce qui dépasse la simple égratignure à la direction et à la famille.
- pour une blessure plus importante (nécessitant vigilance et soins de la part des parents), l'animateur doit prévenir et expliquer les soins à la directrice qui ont été apportés à l'enfant.

Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant. Il n'y en aura pas dans la pharmacie. Dans le cas de traitement, un animateur référent et un seul, sera chargé de l'enfant afin de suivre correctement les consignes de l'ordonnance.

L'hygiène:

C'est un point sur lequel nous devons, animateurs de jeunes enfants, être particulièrement vigilants. Ainsi, l'animateur doit pouvoir se montrer disponible auprès de chaque enfant lors de moments tels que le lavage des mains, lorsque l'enfant va aux toilettes, etc...

Il s'agit alors de vérifier que l'enfant se rince bien et s'essuie convenablement, tout en lui laissant une part d'autonomie. C'est aussi l'occasion de voir si l'enfant a besoin de nous ou pas. (Un jeune enfant ne demandera pas forcément la présence de l'animateur, c'est à nous de voir s'il a besoin de notre aide !)

Chacun devra veiller à une bonne hygiène des enfants et des locaux via le protocole sanitaire en vigueur :

- se laver les mains en arrivant au centre, avant et après chaque activité, avant et après chaque repas ou goûter.
- avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.
- avoir des essuie-mains papier dans les sanitaires.
- entretenir les locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie...).
- veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas " d'accident " chez les plus petits,...).
- nettoyer correctement les tables ou autres supports qui furent utilisés lors de l'activité.

VII - Consignes de sécurité

Le fonctionnement en cas d'incendie : Lorsque l'alarme sonne, les animateurs emmènent immédiatement les groupes d'enfants dans le calme vers l'extérieur par la cour ou la porte d'entrée en fonction de la provenance du feu. Un animateur est " guide file ", c'est-à-dire qu'il guide les enfants vers la sortie. Un second animateur est " serre file ". Il a pour rôle la vérification des locaux afin qu'aucun enfant ne soit oublié à l'intérieur et que les portes et fenêtres soient bien maintenues fermées. En cas d'incendie, cela évitera au feu de se propager trop vite. Chaque animateur sort avec la liste des enfants qu'il garde sur lui jusqu'au soir et procède au comptage des enfants. Lorsque seuls les 2 animateurs d'une tranche d'âge sont présents, chacun connaît d'avance son rôle. Lorsque toute l'équipe est présente, Lucie est " guide file " et Flavie est le " serre-file ", chez les élémentaires et Laura et Zineb sont " guides files " et Anne lise est le " serre-file ". Les serres files se chargent de passer l'appel aux secours et l'équipe tiendra informée les familles. Le point de rassemblement se situe sur la partie de verdure du restaurant scolaire pour les élémentaires et sur le parking goudronné pour les maternels.

Le fonctionnement en cas d'exercice attentat : Lorsqu'il y a danger, un animateur sonne la corne de brume positionnée dans le bureau. Les animateurs montrent le signal visuel aux enfants et les emmènent dans le calme soit pour se confiner dans une salle, soit pour s'échapper vers l'extérieur par la cour ou la porte d'entrée en fonction de la provenance du danger. Les animateurs comptent les enfants via le listing et se chargent de verrouiller les portes et de maintenir le calme en cas de confinement jusqu'à ce que tout danger soit écarté. L'appel est passé dès que possible aux forces de l'ordre.

NB : Au minimum deux exercices de chaque type seront mis en place sur l'année afin de sensibiliser les enfants et les animateurs sur la marche à suivre.